


| | | |
|-------------------------|-------------------------------------|---|
| Numéro | DL221118-MA01 |  Illkirch-Graffenstaden |
| Nature de l'acte | Délibération | |
| Matière | Finances locales – Divers | |
| Objet | Modification dispositif bourse BAFA | |

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 8 décembre 2022 à L'illiade

L'an deux mil vingt-deux le huit décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à L'illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, Adjoint, PFISTER Luc, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, BEAUJEU Rémy, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, LONGEHAL Béatrice, Conseillers

Etaient absents :

- Madame Isabelle HERR ayant donné procuration à Monsieur Philippe HAAS
- Madame Lisa GALLER ayant donné procuration à Monsieur Soufiane KOUJIL
- Monsieur Jean-Louis KIRCHER ayant donné procuration à Monsieur Ahmed KOUJIL
- Monsieur Hervé FRUH ayant donné procuration à Monsieur Yvon RICHARD
- Madame Marie RINKEL ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Monsieur Claude FROEHLI ayant donné procuration à Madame Séverine MAGDELAINE
- Madame Barbara RIMLINGER ayant donné procuration à Madame Pascale GENDRAULT

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

| | |
|--|------------------|
| Nombre de conseillers présents : | 28 |
| Nombre de conseillers votants : | 35 |
| Date de convocation et affichage : | 2 décembre 2022 |
| Date de publication délibération : | 14 décembre 2022 |
| Date de transmission au Contrôle de Légalité : | 14 décembre 2022 |

Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20221208-DL221118-MA01-DE
Date de réception préfecture : 14/12/2022

| | | |
|----------------|--------------------------------|-----|
| Numéro | DL221118-MA01 | 1/1 |
| Matière | 7.10 Finances locales - Divers | |

VI. ENFANCE – JEUNESSE – SPORT

1. MODIFICATION DISPOSITIF BOURSE BAFA

Par délibération en date du 29 septembre 2016, le Conseil Municipal a approuvé le règlement de la bourse BAFA modifié par délibérations du 28 juin 2018 et du 1^{er} juillet 2021.

Ce dispositif permet à des jeunes Illkirchois de 17 à 25 ans révolus, habitant sur la commune, de bénéficier d'une aide financière pour le stage de formation générale du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en contrepartie d'un engagement bénévole, mais aussi de profiter d'un soutien pédagogique de la part du service Insertion Jeunesse, jusqu'à l'obtention du BAFA complet.

Le décret N° 2022-1323 du 14 octobre 2022 a abaissé de 17 ans à 16 ans l'âge pour s'inscrire en formation préparant au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

Par conséquent, la commune souhaite permettre l'accès au dispositif bourse BAFA dès 16 ans.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- **d'approuver la modification fixant les conditions d'âge de 16 à 25 ans révolus permettant aux jeunes illkirchois de bénéficier du dispositif « bourse BAFA »,**
- **d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents liés à la mise en œuvre de ce dispositif.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte à l'unanimité la présente délibération.**

Pour extrait conforme
Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME